



## De la chaîne de confiance à la souveraineté numérique

**L'infrastructure — Une chaîne de confiance peut devenir une infrastructure nationale au service des administrations, des régulateurs et des institutions financières.**

**La souveraineté — Les États disposent ainsi d'un cadre permettant de concilier innovation, conformité, transparence et maîtrise de leurs ressources stratégiques.**

**La finance — La tokenisation et la finance numérique prennent toute leur valeur lorsqu'elles s'appuient sur une gouvernance documentée et vérifiable.**

**La vision — La confiance devient un actif collectif, au service du développement économique, de l'inclusion financière et de la coopération internationale.**

## La confiance, nouvelle infrastructure de souveraineté